

Organisation et mise en place d'un programme de Réhabilitation Respiratoire

Intervention globale, justifiée par un niveau de preuve scientifique extrêmement fort, la réhabilitation respiratoire de par son expertise concernant les modalités d'évaluation, de réentraînement (et de ses adjuvants), d'éducation thérapeutique ainsi que de ses compétences en kinésithérapie respiratoire et de la possibilité de prescrire des traitements nicotiques de substitution, est un acte majeur de la prise en charge du BPCO par les MKDE. Depuis juillet 2018, elle a été valorisée par la CPAM et permet donc une rémunération pour cette pratique. Cette cotation se justifie mais nécessite une approche globale et une expertise dans la prise en charge. À travers des approches théoriques et pratiques, cette formation propose donc de répondre à ces objectifs :

- Approfondir les connaissances de l'insuffisance respiratoire chronique (IRC) et de son évolution vers une spirale du déconditionnement.
- Être en mesure d'évaluer de façon globale un patient adressé en réhabilitation respiratoire
- Mise en œuvre d'un programme de réhabilitation respiratoire individuel, comprenant réentraînement à l'effort (REE), adjuvants, sevrage tabagique, éducation thérapeutique (ETP), nutrition, etc...
- Adapter le modèle de réhabilitation respiratoire à d'autres situations (pré-post op, obésité, etc...)
- Accompagner le patient vers le maintien des acquis et une activité physique autonome.

La réalisation de ces objectifs permettra aux participants d'être en mesure de proposer une prise en charge efficace et adaptée aux besoins individuels de chaque patient à l'issue de l'action de formation.

Formateur :

Tristan BONNEVIE

Masseur-kinésithérapeute, formateur, Docteur en Sciences Médicales

Modalités :

Formation présentielle

Coût de la formation : 410 €

Si prise en charge en DPC : Formation gratuite pour les libéraux

Possibilité de prise en charge FIF-PL



Date :

12 & 13 juin 2021

Horaires :

8h30/17h30

Lieu :

CNRG

Boulevard des amiraux
50400 GRANVILLE

Prérequis :

Etre titulaire du diplôme
d'Etat de Masseur-
kinésithérapeute

Moyens pédagogiques :

Exposés théoriques Ateliers
pratiques
Etudes de cas cliniques



GRANVILLE SANTE-CENTRE DE FORMATION,

304 Bd du Québec, 50400 GRANVILLE

Tél : 02.33.91.69.35, formation@granvillesante.fr

N° de déclaration d'activité : 25 50 0105 950 enregistré auprès du préfet de
Basse Normandie

